



FC Tavannes-Tramelan
Case postale 22
2720 Tramelan
secretariat@fctt.ch

N° IBAN: CH60 0624 0016 1062 7780 2
Caisse d'Epargne CEC SA, Courtelary

Recommandé

Association Suisse de Football (ASF)
Secrétariat général
à l'att. de M. Robert Breiter
Worbstrasse 48
3074 Muri bei Bern

Tavannes/Tramelan, le 25 mai 2021

Concerne : football amateur, épilogue saison 2020-2021 Reprise officielle de la compétition (juin 2021)

Monsieur le Président, chers membres de commission,

À la suite des décisions fédérales d'allègement des mesures sanitaires communiquées le 12 mai dernier, respectivement de la volonté des hautes instances nationales du football d'aller au terme de la saison, nous avons à cœur de vous soumettre ci-après certaines de nos réflexions quant à la suite donnée au présent exercice. Des considérations relatives à notre équipe fanion, située dans le groupe 3 du championnat de deuxième ligue interrégionale, mais qui vaut incontestablement pour d'innombrables autres clubs laissés perplexes par la ligne de conduite ralliée par la faïtière. Au-delà des indéniables enjeux sportifs existants, ce sont – à notre sens – d'autres valeurs et composantes fondamentales qui sont bafouées, telles que **l'équité sportive et l'intégrité physique des acteurs de jeu.**

En effet, ces derniers n'ont plus goûté aux joies de la compétition depuis bientôt huit mois et en l'espace de quelques jours, ils seront catapultés au sein d'une réalité qui les mettra aux prises à quatre finales pour sauver leur place dans la catégorie de jeu concernée. D'un point de vue physique, ces joueurs ne sont aucunement prêts à une telle débauche d'énergie réclamée par ce genre de format de compétition adopté. Malgré le strict suivi des normes anti-Covid en vigueur dès le 1^{er} mars dernier concernant les groupes sportifs et toute notre bonne volonté, nous ne sommes pas prêts à jouer des échéances de compétition. A notre échelle, il est tout bonnement déraisonnable de les faire encourir d'importants risques de blessure et, par conséquent, le manque de respect envers eux est total. Psychologiquement – et aussi passionnés qu'ils soient – ils ne ressentent absolument aucune envie de reprendre un championnat paralysé depuis octobre 2020.

SPONSORS PRINCIPAUX



CO-SPONSORS PRINCIPAUX





FC Tavannes-Tramelan
Case postale 22
2720 Tramelan
secretariat@fctt.ch

N° IBAN: CH60 0624 0016 1062 7780 2
Caisse d'Epargne CEC SA, Courtelary

Une prise de position qui, selon nos différents contacts établis et approches effectuées, est clairement partagée par de nombreuses associations, entraîneurs et joueurs. D'ailleurs, est-ce que ces protagonistes ont été sondés afin de connaître, d'une part, leurs situations respectives, d'autre part leurs ressentis sur cette projection édictée par vos soins ? De notre côté, aucun sondage n'a été réalisé.

Comme nous sommes un club formateur, nous bénéficions du privilège d'avoir quelques jeunes 2001 au sein de l'effectif et qui peuvent donc actuellement officier du côté de notre équipe de juniors A. Constaté une telle différence de préparation lors des entraînements entre ces jeunes et le reste du groupe démontre véritablement que personne ne peut être amené à jouer de matches de compétition dès le 5 juin prochain. Pourquoi donc « sacrifier » les joueurs sur l'autel de cette obstination de vouloir à tout prix clôturer un exercice pouvant volontiers être étiqueté de farce. Entre des équipes qui n'ont plus rien à revendiquer et préparant tranquillement la saison prochaine, et d'autres comme nous devant évoluer à 150% - tout en faisant prendre des risques connus aux acteurs, dont certains vivent pendant la même période des examens professionnels - l'incohérence est de mise.

Plus spécifiquement, dans notre groupe de 2^{ème} ligue interrégionale, plusieurs injustices subsistent. Nous nous permettons de citer le cas du FC Thun Berner Oberland II (M21), qui a l'opportunité de s'entraîner et jouer depuis un bon moment et qui sera évidemment affûté pour la reprise de la compétition. Et qu'en est-il du FC Köniz II, au bénéfice de la possibilité, afin de maximiser ses chances de maintien, de pouvoir aligner des éléments de leur première équipe (catégorie Promotion League) qui sont actifs et accumulent les parties depuis plusieurs semaines ?

Dans votre décision de reprendre l'exercice si rapidement, avez-vous pris la peine de consulter des experts de la branche, comme des médecins du sport ?

De plus, en lisant les réactions et arguments de votre secrétaire général, Monsieur Robert Breiter, sur le maintien de la saison en cours, le sentiment qui nous anime est qu'il existe un réel décalage entre vos convictions personnelles et la réalité et quotidien des clubs amateurs en ces temps de pandémie. Ce manque de proximité et compassion est vivement regrettable. La clarté et la communication des modifications réglementaires ne sont en aucun cas remises ici en cause, mais il s'agit plutôt du bien-fondé de ces décisions qui nous font réagir. Ces mêmes décisions certainement influencées et dictées par la pression des quelques clubs ayant mis des moyens financiers conséquents et souhaitant légitimer ces investissements par une promotion sportive. Ce qui, en soi, reste compréhensible. Pourquoi dès lors acter cette procédure au détriment des clubs formateurs qui n'investissent non pas dans leur équipe fanion, mais bien dans leur mouvement juniors ? N'était-ce donc pas cette philosophie basée sur la jeunesse que vous défendiez avec à-propos pour le football de base ?

SPONSORS PRINCIPAUX



CO-SPONSORS PRINCIPAUX





FC Tavannes-Tramelan
Case postale 22
2720 Tramelan
secretariat@fctt.ch

N° IBAN: CH60 0624 0016 1062 7780 2
Caisse d'Epargne CEC SA, Courtelary

Ne serait-il pas plus réfléchi, correct et sensé d'abolir toutes les relégations tout en permettant aux équipes de tête, et souhaitant rejoindre l'échelon supérieur, de valider leur promotion ? Certes, les groupes de compétition comprendront plus d'écuries, donc plus de relégués au terme de la saison, mais ces processus auront néanmoins le mérite d'être en totale adéquation avec l'esprit du sport et à la suite d'une saison jouée dans son intégralité.

Tout en vous remerciant de la considération apportée au présent contenu, nous vous transmettons, Monsieur le Président, chers membres de commission, nos salutations distinguées.

Au nom du Football Club Tavannes-Tramelan :

Loïc Châtelain
Président

Vincent Tanner
Vice-président

Danael Kipfer
Directeur technique

Copies :

- AJF : M. Jacky Borruat
- AFBJ : M. Peter Keller
- Ligue amateur : M. Ramon Zanchetto
- Journal du Jura : Etienne Chappuis
- Quotidien Jurassien : rédaction

SPONSORS PRINCIPAUX



CO-SPONSORS PRINCIPAUX

